

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 14 décembre 2015 à 18 h.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

Étaient également présents, le directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert et le trésorier, monsieur Sébastien Racette.

Était absent, le conseiller, monsieur Alexandre Cantin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2016 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2016, 2017 et 2018.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et président, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

AG-740-12-2015

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

AG-741-12-2015

3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

ATTENDU la publication du rapport sur la situation financière dans l'édition du mercredi 11 novembre 2015 du Journal des Pays-d'en-Haut / La Vallée ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2016 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2016 au montant de 1 698 395 \$ soient et sont adoptées et que les quotes-parts découlant des règlements adoptés suivant l'entente de principe soient établies pour les deux municipalités liées.

QUE ces prévisions budgétaires 2016 soient transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

AG-742-12-2015

4. ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018.

ATTENDU l'étude du programme d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Beaudoin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 au montant de 549 750 \$ soit et est adopté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016, 2017 ET 2018 DE L'AGGLOMÉRATION.

AG-743-12-2015

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 18 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents de lever la séance.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
Président

(signé)

Monsieur Jean-François Albert,
Directeur général et greffier